

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Technicien(ne) son spécialisé(e)

Le (la) technicien(ne) spécialisé(e) est un(e) professionnel(le) polyvalent(e) spécialiste des opérations de traitement du son.

Dans le cadre de la création d'un home studio son et/ou vidéo, il assure l'aménagement des espaces, le choix et l'installation du matériel écoresponsable, les traitements acoustiques ainsi que la prise en compte des spécificités d'une configuration adaptée à une situation de handicap.

Il assure l'enregistrement en studio avec un savoir-faire technique, et artistique, lors de la prise de son, la production de sons et arrangements orchestraux, la postproduction (montage, mixage, mastering et sauvegarde) pour les différents systèmes de diffusion (audiovisuelle, streaming, radio, télévision, diffusions broadcast, etc.) mais aussi dans l'encadrement des usagers avec qui il exerce.

La certification se présente en 4 blocs de compétence pouvant être accessibles indépendamment les uns des autres :

- **BLOC 1.** Concevoir un home studio son/vidéo écoresponsable.
- **BLOC 2.** Construire un projet sonore original.
- **BLOC 3.** Concrétiser un projet d'arrangement orchestral (œuvre existante).
- **BLOC 4.** Effectuer l'enregistrement voix/son en studio professionnel.

BLOC DE COMPÉTENCES N° 1

Concevoir un home studio son / vidéo écoresponsable

Compétences C1 à C6

Activités	Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A.1 Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un home studio son/vidéo en recueillant les informations et en analysant le contexte de configuration et d'aménagement d'autres studios.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Recueil des informations. -Analyse des contraintes du cahier des charges. -Identification des enjeux. -Budgétisation du projet. -Prise en compte des situations de handicap. -Rédaction d'une étude de faisabilité. 	<p>Le candidat doit présenter un document technique « étude de faisabilité d'un home studio son/vidéo écoresponsable» dans le respect d'un cahier des charges donné par un client fictif.</p> <p>C.1 : A la demande d'un client fictif, analyser le cahier des charges pour la conception d'un home studio écoresponsable en tenant compte des contraintes imposées: géographiques, budgétaires et type d'usage (beatmaker, compositeur, arrangeur, etc.), afin de rédiger un document technique des besoins impératifs à prendre en compte dans l'étude de faisabilité.</p> <p>C.2 : Etablir une étude de faisabilité sur la conception générale d'un projet home studio son/vidéo, en prenant en considération les</p>	<p>Modalité: mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>En répondant à un cahier des charges, le candidat prépare un projet éco-conçu d'un home studio son/vidéo d'un maximum de 16 pages + 3 plans format A3 et présente un entretien technique devant le jury composé de 3 professionnels du son.</p> <p>Livrable: présentation d'un dossier technique à l'écrit et graphique.</p> <p>Le dossier doit comporter entre 12 et 16 pages, 3 plans format A3, la rédaction d'une étude de faisabilité, un plan de travail, des schémas graphiques, des listings, un budget estimatif, un</p>	<p>CE 1.1 Le cahier des charges est analysé et argumenté:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les besoins sont listés et organisés selon les priorités. -De pratique personnelle (beat maker, enregistrement solo, groupe, influenceur, etc.) -De localisation et d'emplacement -De délais d'exécution de la conception -Un budget prévisionnel est présenté (matériel technique, aménagements, etc.) réaliste, actualisé et adapté au cahier des charges. <p>CE 1.2 L'étude de faisabilité pour la conception d'un home studio son/vidéo écoresponsable est établie avec précision :</p>

<p>-Élaboration des fiches techniques.</p> <p>-Respect des normes et de la réglementation.</p>	<p>contraintes de localisation du projet et d'implantation, économiques, financières, commerciales (étude du marché) et humaines (incluant les situations de handicap), en exploitant des éléments issus de la veille technique, professionnelle et réglementaire réalisée afin de satisfaire aux exigences techniques et pratiques du projet.</p>	<p>calendrier, des croquis d'un home studio aménagé, des traitements acoustiques, l'étude du matériel écoresponsable, ses équipements et installations tout en prenant en compte les situations de handicap.</p> <p>Ressources fournies: Un cahier des charges imposé avec les contraintes techniques, budgétaires, de gestion et humaines. Le modèle des fiches techniques et du budget prévisionnel. Un dossier de performance énergétique et acoustique.</p> <p>Entretien technique: Présentation du dossier technique lors de l'entretien technique d'une durée totale de 30 minutes (15 minutes de présentation et 15 minutes d'échange avec le jury). Le jury est composé de 3 professionnels du son.</p>	<p>-La localisation est définie sur un plan indiquant l'accessibilité, les services, etc.</p> <p>-L'implantation de la structure dans un lieu adapté (maison, hangar, garage, etc.) à la création d'un home studio dispose au préalable des éléments indispensables (réseau électrique, eau, etc.) qui seront listés et détaillés sur une fiche technique.</p> <p>-Les facteurs économiques et financiers déterminant la rentabilité du projet sont présentés dans une étude du marché.</p> <p>-Les facteurs commerciaux (opportunités du marché, évolutions éventuels à prévoir, clients et cibles potentiels) sont identifiés et présentés dans l'étude du marché.</p> <p>-Les facteurs juridiques, les réglementations (incluant les normes "handicap", et de sécurité) sont listés et respectés.</p> <p>-La veille technique et les sources sont présentées et adaptées au secteur du son.</p>
<p>A.2 Ecoconception d'aménagement et d'installation d'un home studio son/vidéo éco conçu avec budgétisation et traitements acoustiques.</p> <p>-Analyse des traitements acoustiques.</p> <p>-Analyse et sélection du matériel écoresponsable adapté au budget.</p> <p>-Rédaction d'un diagnostic</p>	<p>A partir de l'étude de faisabilité d'un home studio son/vidéo écoresponsable le candidat doit présenter une proposition de configuration par schémas graphiques en tenant compte des traitements acoustiques.</p> <p>C.3 : Illustrer sur des schémas graphiques l'application des traitements acoustiques d'un home studio écoresponsable, en tenant compte des contraintes techniques et réglementaires (diagnostic environnemental, normative, qualité</p>		<p>CE 1.3 Les impératifs acoustiques sont identifiés, analysés et une proposition de configuration générale d'application (isolation écoresponsable, position de régie, etc.) est illustrée sur des schémas graphiques détaillés avec:</p> <p>-Le diagnostic de l'environnement direct et indirect (voisinage, bruits extérieurs, canalisations, etc.).</p> <p>-La réglementation du secteur (affectation des sols, protection des écosystèmes, performances énergétiques, nuisance et pollution sonore, etc.).</p> <p>-L'évaluation de la qualité acoustique naturelle de la pièce (réverbération, écho, etc.).</p> <p>Une synthèse est élaborée dans un tableau</p>

<p>de performance énergétique et acoustique.</p> <p>-Rédaction d'une proposition de configuration générale graphique.</p>	<p>acoustique), en contrôlant les effets tels que la réverbération, les bruits, les fuites sonores, les réflexions, etc. afin de proposer un aménagement qui répond à un environnement d'écoute, avec une acoustique contrôlée et neutre, souhaité.</p>		<p>illustré reprenant les éléments généraux proposés tels que l'isolation phonique écoresponsable (exemple à base de coton, textile recyclé), la performance énergétique, le respect des normes, etc.</p> <p>Une proposition graphique est fournie en format A3 identifiant les traitements acoustiques écoresponsables appliqués au projet.</p>
	<p>C.4 : Déterminer l'équipement d'un home studio son/vidéo en tenant compte des impératifs d'éco responsabilité et du respect de l'enveloppe budgétaire destinée afin de répondre à une démarche de limitation de l'impact environnemental.</p>		<p>CE 1.4 L'ensemble du matériel nécessaire pour un home studio son/vidéo écoresponsable est présenté à partir d'un dossier technique comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une liste des besoins en matériaux dans une démarche d'écoconception. -Un tableau comparatif des matériaux écoresponsables nécessaires, indiquant leurs atouts et leurs défauts (qualité, prix, recyclabilité, indice de réparabilité, etc.). -Un budget prévisionnel du matériel et équipement nécessaire en respectant l'enveloppe budgétaire.

<p>A.3 Élaboration d'une proposition d'aménagement, dans le respect des exigences techniques et pratiques s'adaptant aux situations de handicap.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Établissement d'un plan d'aménagement à l'acoustique contrôlée. -Positionnement de l'éclairage. -Synthèses graphiques des répartitions des espaces et de l'accessibilité. -Évaluation ergonomique. 	<p>En tenant du cahier des charges, le candidat présente une proposition (schéma et plan) d'aménagement et d'installation du matériel en tenant compte des situations de handicap.</p> <p>C.5 : Bâtir un plan d'aménagement d'un Home Studio en respectant les principes de conception fonctionnels de l'espace de travail audiovisuel (disposition structurelle des zones de travail, d'ergonomie, d'acoustique, d'illumination, etc.) et en y intégrant les situations de handicap, pour mieux répondre aux besoins organisationnels du projet.</p>		<p>CE 1.5 Un plan d'aménagement (matériel et éléments de sonorisation) est présenté de manière synthétique indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La répartition de l'espace et la mobilité. -Le placement des équipements. -La position du matériel d'éclairage. -La position du chauffage. -Les éléments acoustiques (mousse anti bruit, rideaux etc.). -L'isolement sonore entre les différents espaces. -Les communications visuelles entre les différents espaces (vitre communicante, etc.). -Les installations de sécurité (indicateurs sortie de secours, etc.). -La configuration ergonomique des équipements. -La prise en compte des situations de handicap (mobilité réduite, guide lumière malvoyante, etc.).
<ul style="list-style-type: none"> -Sélection du matériel (console, enceintes, monitoring, ...) -Positionnement du matériel sur le plan. -Conception d'un plan de câblage. -Prise en compte de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. 	<p>C.6 : Concevoir un plan câblage d'un home studio son/vidéo en sélectionnant des matériels (câblage, raccordements, branchements, etc.) adaptés à la NF de sécurité, éco énergétiques et réutilisables pour assurer la mise en place d'installations fiables respectant les règles durables et assurant la sécurité des participants et des biens matériels.</p>		<p>CE 1.6 Un plan d'implantation des câbles, branchements et raccords est présenté (avec différenciation par type de ligne et/ou de couleurs). Le plan respecte la réglementation visée par la norme NF (SSS Norme 54-24).</p> <ul style="list-style-type: none"> -Console, câblages et micros XLR. -Monitoring, retour et enceintes JACK. -Dispatch (répartiteurs d'entrée son en 2, 3 ou en 4) en XLR ou JACK. - Une évaluation qualitative des matériels de câblage sons (raccordements, branchements, etc.) adaptés à la NF de sécurité, éco énergétiques et réutilisables.

BLOC DE COMPÉTENCES N° 2
Construire un projet sonore original
Compétences C7 à C13

Activités	Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A.4 Installation et exploitation d'une station audio numérique, des logiciels et des équipements de son.</p> <p>-Création d'un CPR (dossier vierge permettant l'enregistrement et la concaténation de sons), des dossiers et sous-dossiers liés (audios).</p> <p>-Utilisation des techniques d'échantillonnage.</p> <p>-Application des séquences virtuelles.</p>	<p>Dans le cadre de mise en situation professionnelle simulée lors de l'évaluation devant le jury, le candidat fait preuve de compréhension et utilise des outils audios numériques.</p> <p>C7 : Créer un dossier CPR (dossier vierge permettant l'enregistrement et la concaténation de sons) en respectant la méthodologie et le cheminement d'enregistrement et d'indexation, dans une station de travail audio numérique afin de préparer la réalisation d'une œuvre.</p> <p>C8 : Appliquer les fonctionnalités d'une station de travail audio numérique en utilisant la barre de tâche et la barre d'outils afin de créer et/ou de modifier un son ou une œuvre.</p>	<p>Modalité : mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>En réponse à des spécificités orales données par un commanditaire fictif, le candidat prépare un dossier technique BRIEF en 4 pages maximum, expliquant l'identité sonore du projet : les besoins du client, l'historique et l'environnement de l'interlocuteur, les délais d'exécution, l'identification des valeurs de style et de structuration des enjeux créatifs .</p> <p>Il prépare également une maquette d'un projet sonore original de 3 minutes 15 secondes maximum, et est transmise en format numérique finalisé, mixé,</p>	<p>CE 2.1 L'application de la méthodologie de création CPR et d'indexation est observable lors de l'épreuve technique devant le jury.</p> <p>Le candidat démontre:</p> <ul style="list-style-type: none"> -La création de dossiers et de sous dossiers. -La rigueur dans le cheminement du dossier et des sous-dossiers CPR. -La réalisation et la différenciation des contenants de la structure sonore par couleurs. -Le nommage des pistes audio et midi par instrument (identifiés par couleurs). <p>CE 2.2 Les fonctionnalités basiques d'une station audio numérique sont suivies et mise en évidence lors d'une épreuve technique par la démonstration de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La mobilisation de ses connaissances pour l'utilisation de la barre de tâche et la barre

		<p>masterisé et sauvegardé, dans différents formats. Lors de l'entretien technique, il fait preuve de compréhension et utilise des outils audio numériques.</p>	<p>d'outils du logiciel Cubase (ou équivalent). -L'usage des techniques d'échantillonnage numérique VST. -L'exploitation des différents plugins et instruments virtuels. -L'application des séquences virtuelles.</p>
<p>A.5 Conception d'une production musicale originale pour tous supports commerciaux.</p> <p>-Analyse de l'environnement sonore. -Définition d'un branding. -Identification des enjeux. -Élaboration d'un BRIEF. -Composition d'un fichier MIDI instrumental. -Respect des délais.</p>	<p>Dans le contexte d'une mise en situation professionnelle à la demande d'un client fictif, le candidat doit présenter une pré maquette d'une production musicale originale.</p> <p>C9: Définir une identité sonore (branding) en s'immergeant dans le secteur d'activité du client, en analysant l'environnement sonore souhaité et en élaborant un brief (document de travail de création d'identité sonore) afin de déterminer les enjeux artistiques et de style à proposer en respectant un délai prédéfini.</p>	<p>Livrable : présentation d'un BRIEF ainsi qu'une maquette sonore finalisée. Ressources fournies :</p> <p>Un cahier technique de formation son numérique. Un studio d'enregistrement avec le matériel nécessaire à la composition sonore.</p> <p>Entretien technique:</p> <p>Présentation orale du dossier et de la maquette sonore pendant 10 minutes et entretien technique de 15 minutes avec le jury pour un total de 25 minutes.</p>	<p>CE 2.3 L'identité sonore d'un projet est déterminée par l'analyse des enjeux créatifs et la mise en place d'un BRIEF (document de travail de création d'identité sonore). Elle est présentée par la création d'un document technique présentant les besoins du commanditaire et rappelant:</p> <p>-L'historique et l'environnement du commanditaire. -Les délais d'exécution. -Les enjeux créatifs (qualité des sources sonores, positionnement, valeurs de style, temps imposés etc.). -Une marque d'identité sonore (branding) reconnaissable avec l'utilisation d'un ensemble de sons cohérents, d'un logo sonore, d'une voix, d'une charte sonore, etc.).</p>
<p>-Préparation à la postproduction.</p>	<p>C10 : Concevoir une composition sonore à partir d'un logiciel de création musicale (Cubase, Pro Tools, Ableton, etc.), en utilisant les pistes instrumentales MIDI afin de créer une mélodie à l'esthétique en accord avec les enjeux créatifs définis dans le document de travail d'identité sonore (brief).</p>	<p>Le jury est composé de 3 professionnels (techniciens son, techniciens radio, TV, etc.).</p>	<p>CE 2.4 Le candidat réalise une composition sonore suivant les normes techniques, vérifiables sur la maquette. A l'écran, le jury peut vérifier que le candidat:</p> <p>-Suit rigoureusement le brief. -A créé une piste MIDI en respectant le style définis. -Utilise la technique numérique de VST et plugins pour la composition.</p>

			<p>-Contrôle, trie et nettoie les enregistrements.</p>
<p>A6. Anticipation de la post production (montage, mixage, mastering) d'un projet de composition sonore originale.</p> <p>-Analyse des sons et des voix.</p> <p>-Sélection du matériel et son installation.</p> <p>-Synchronisation des pistes.</p> <p>-Réalisation des écoutes actives.</p> <p>-Application des traitements audio.</p> <p>-Utilisation des logiciels d'aide à la vérification de l'IA.</p> <p>-Pré-mixage et ré-harmonisation de la structure générale.</p> <p>-Sauvegarde en temps réel en différents formats de diffusion.</p>	<p>Le candidat fournit un projet fini, mixé et masterisé, sauvegardé dans différents formats de publication.</p> <p>C11 : Procéder au montage et à la synchronisation des pistes audio et MIDI en effectuant l'analyse piste par piste et en utilisant les fonctionnalités des logiciels spécifiques (Cubase, Pro Tools, Ableton, etc.) afin d'assurer un projet au niveau sonore équilibré.</p> <p>C12 : Dynamiser l'ensemble des éléments sonores lors de la composition, à l'aide d'un logiciel spécifique (WaveLab, Landr, etc.), en corrigeant les erreurs sonores éventuelles et en appliquant une série de traitements audio sur les différentes sources afin de donner de la brillance au projet.</p> <p>C13 : Sauvegarder les pistes en appliquant une démarche d'indexation (MP3, Wav) dans les formats adaptés aux moyens de diffusion (Streaming, podcast, Tv, Radio, etc.) afin de garantir une sécurité de protection des données.</p>		<p>CE 2.5 La méthodologie de travail est logique, séquentielle et respecte rigoureusement la dimension technique :</p> <p>-Synchronisation sonore piste par piste (hauteur).</p> <p>-Harmonisation des éléments sonores.</p> <p>-Équilibrage sonore des tonalités (hauteurs).</p> <p>-Egalisation de fader (niveau sonore de sortie).</p> <p>CE 2.6 La dynamique et la brillance du projet est vérifiable à l'aide d'un logiciel de l'IA (WaveLab, Landr, etc.) : Sur les ressources d'édition du logiciel, le spectre, l'EQ, le limiteur, etc. sont visualisables sur l'écran par différentes fenêtres indiquant les éventuelles erreurs de correction.</p> <p>CE 2.7 La sauvegarde de l'ensemble des éléments sonores constitutifs du projet doit:</p> <p>-Démontrer une indexation des fichiers sauvegardés explicites et des dossiers renommés.</p> <p>-Être en formats numériques finaux adaptés à l'exploitation prévue du projet. (MP3, WAV, etc.)</p> <p>-Avoir une sauvegarde de sécurité.</p>

BLOC DE COMPÉTENCES N° 3
Concrétiser un projet d'arrangement orchestral (œuvre existante)
Compétences C14 à C19

Activités	Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A.7 Analyse et organisation d'un planning d'arrangement sonore en tenant compte des contraintes matérielles, techniques et juridiques.</p> <p>-Analyse du cahier des charges et des enjeux artistiques liés à l'orchestration.</p> <p>-Prise en compte de la réglementation sur les droits d'auteur.</p> <p>-Évaluation de la faisabilité du projet.</p> <p>-Elaboration du devis.</p> <p>-Organisation du planning.</p> <p>-Identification des contraintes techniques, juridiques, et organisationnelles.</p>	<p>Ayant un cahier des charges défini par un commanditaire fictif, dans le respect des droits d'auteur, du budget proposé et des données de style, le candidat analyse et conçoit un planning pour l'arrangement d'une œuvre existante.</p> <p>C14 : Analyser le cahier de charges en s'informant à propos des impératifs artistiques (enjeux liés à l'orchestration), techniques, juridiques (droit de compositeur SACEM, SPEDIDAM, etc.) financières, afin de dégager l'orientation sonore la mieux adaptée au projet global.</p> <p>C15 : Établir un planning pour la réalisation d'un arrangement d'une œuvre existante en prenant compte des impératifs du commanditaire (de style, techniques etc.) afin de redonner une nouvelle dimension artistique dynamique de l'œuvre.</p>	<p>Modalité: mise en situation professionnelle reconstituée.</p> <p>En réponse à un cahier des charges donné par un commanditaire fictif, le candidat prépare un dossier technique et un planning. Un entretien oral fait preuve de compréhension et pratique des outils audio numériques.</p> <p>Livrable: présentation d'un dossier technique (maximum 5 pages) à l'écrit + une maquette sonore (3 minutes 15 sec maximum) finalisée, mixée et masterisée et sauvegardée dans différents formats.</p> <p>Le dossier écrit comporte un maximum de 5 pages, dont l'analyse des besoins, la faisabilité en tenant compte des aspects opérationnels, socioprofessionnels, financiers,</p>	<p>CE 3.1 La rédaction du document technique d'analyse du cahier de charges (présenté oralement par le commanditaire) doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La synthèse des recherches réalisées. -Les styles musicaux à arranger déterminés sur le cahier des charges. -Les droits d'auteurs (SACEM, ADAMI, SPEDIDAM, SPPF etc.). -La faisabilité du cahier des charges. -La liste des intentions du commanditaire. -Les enjeux du projet d'arrangement (style, orchestration, etc.). -Les impératifs techniques. -Les aspects financiers et socioprofessionnels. <p>CE 3.2 Un planning de travail est mis en place, adapté rigoureusement aux intentions du projet et contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les exigences techniques et de style nécessaires à la réalisation du projet. - Un calendrier de travail. -Les effets, plugins et VST à utiliser en accord avec l'esthétique du projet.

<p>-Etablissement d'un planning prévisionnel</p> <p>-Demande d'autorisation de modification d'un titre musical auprès d'une production.</p> <p>-Rédaction d'un contrat de prestation services.</p>		<p>des protocoles techniques et des normes, et un planning de travail avec calendrier, plugins, effets, etc., ainsi que le respect du style et des temps imposés sur la charte sonore.</p> <p>Ressources fournies : Un cahier des charges d'un commanditaire fictif avec une œuvre à arranger en format numérique. Un exemple de contrat de prestation de service. Une bibliothèque de plugins. Un studio d'enregistrement avec le matériel nécessaire.</p>	
<p>A.8. Identification, évaluation et expérimentation d'innovations techniques, en matière de matériels, logiciels et méthodes d'arrangement orchestral.</p> <p>-Sélection et ajout des pistes sonores.</p> <p>-Indexation des pistes sonores.</p> <p>-Ajout des FX.</p> <p>-Application des séquences virtuelles.</p> <p>-Utilisation des logiciels de composition (Virtual Instruments, Avenger, Cubase, Pro Tools, etc.)</p> <p>-Ajustements sonores.</p>	<p>Le candidat suit le planning en commençant par l'ajout des pistes et effets, puis par l'harmonisation de l'ensemble.</p> <p>C 16 : Effectuer la sélection des nouvelles pistes et d'effets à incorporer dans l'oeuvre en recherchant des instruments adaptables (plug-ins VST, etc.) et en réalisant des nouvelles pistes son à partir des logiciels de composition (Cubase, Pro Tools, etc.) afin de mieux répondre au respect du planning et aux exigences du projet.</p>	<p>Entretien technique: A partir du dossier technique et de la maquette sonore, réalisation d'une présentation orale de 10 minutes et d'un entretien technique de 15 minutes pour un total de 25 minutes devant le jury composé de 3 professionnels de la production et / ou postproduction sonore.</p>	<p>CE 3.3 La création de nouvelles pistes et effets est évaluée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le rajout des pistes Midi et /ou Audio. -Le renommage des pistes. -L'ajout des effets et/ou bruitages. -La réalisation d'écoutes actives. -Les corrections mises en œuvre. -L'utilisation des logiciels de composition musicale (Cubase, Pro Tools, etc.).
	<p>C17: Intégrer des nouvelles pistes en les important via les logiciels adéquats (Virtual Instruments, Avenger, etc.) en faisant des écoutes actives avec le client et des corrections si besoin afin de recréer un ensemble cohérent, mélodique, rythmique et</p>		<p>CE 3.4 Le candidat présente une prémaquette d'harmonisation des nouvelles pistes et effets réalisés en veillant à:</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'utilisation de nouveaux sons et effets à l'aide de logiciel: Virtual Instruments, Avenger ou autres. -Au contrôle, trie et nettoyage des

	correspondant à la demande du cahier des charges.		enregistrements. -A la cohérence entre les pistes en suivant une ligne mélodique et le rythme.
<p>A.9 Post-production, conversions et transferts audio numériques d'un projet d'arrangement sonore.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réalisation d'un pré mixage. -Synchronisation sonore piste par piste. -Prise en compte des choix techniques et artistiques. -Corrections rythmiques. -Traitements du spectre, EQ, limiteur, etc. -Homogénéisation de la sonorité. -Dynamisation et vérification avec l'aide d'un logiciel de l'IA. -Equilibrage des tonalités. -Ré-harmonisation de la structure générale. -Sauvegarde en temps réel et en différents formats de diffusion. 	<p>La mise en situation pratique de la postproduction d'un arrangement d'une œuvre musicale existante est réalisée de façon professionnelle et vérifiée à l'aide de l'IA</p> <p>C18 : Synchroniser les pistes Audio et Midi en faisant travailler en synergie l'ensemble des éléments musicaux (harmonisation, équilibrage, égalisation de fader) abordés afin d'assurer un projet mixé équilibré en sonorité, tonalité, oralité, etc.</p>		<p>CE 3.5 La synchronisation des pistes est logique et séquentielle, et respecte rigoureusement la dimension technique de la méthodologie de travail évalué par:</p> <ul style="list-style-type: none"> -La synchronisation sonore piste par piste (hauteur). -L'équilibrage sonore des tonalités. -L'égalisation de fader (niveau sonore de sortie). -Des corrections rythmiques réalisées en accord avec l'esthétique du projet.
	<p>C19 : Améliorer la qualité sonore en procédant à des arrangements à l'aide d'un logiciel spécifique IA (WaveLab, Landr, etc.), en corrigeant les erreurs éventuelles et en appliquant une série de traitements audio sur les différentes sources demandées dans le cahier des charges et sauvegarder dans le format d'exploitation prévu (MP3, Wav, etc.) afin de donner de la brillance au projet.</p>		<p>CE 3.6 La dynamique et la brillance du projet est vérifiable:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Par les ressources d'édition du logiciel, -Par le spectre, l'EQ, le limiteur, etc. visualisables sur l'écran par différentes fenêtres indiquant les éventuelles erreurs de correction. -Par la sonorité du projet homogène. -Par la qualité sonore (voix, sons, ambiances et bruitages) contrôlable sur WaveLab. -Par des formats numériques finaux adaptés à l'exploitation prévue du projet.

BLOC DE COMPÉTENCES N° 4

Effectuer l'enregistrement voix/son en studio

Compétences C20 à C25

Activités	Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A.10 Analyse et préparation d'une prestation de captation sonore en studio professionnel.</p> <p>-Accueil et assistance du client/public</p> <p>-Identification des enjeux.</p> <p>-Planification et coordination de la prise son.</p> <p>-Analyse et ajustement des contraintes (délai, matériel, budget...).</p> <p>-Budgétisation d'un projet.</p> <p>-Programmation des calendriers.</p> <p>-Prise en compte des situations de handicap.</p> <p>-Préparation de la postproduction.</p>	<p>Lors d'une mise en pratique réelle en studio d'enregistrement professionnel, le candidat accueille le client, note et analyse ses besoins et prépare sa session. Il rend un dossier technique d'enregistrement en réponse au cahier des charges du commanditaire.</p> <p>C20 : Accueillir le public avec parité et amabilité, en faisant preuve de respect, d'écoute active et en l'interrogeant sur l'objet de sa venue, afin de lui proposer un service adapté à ses attentes.</p>	<p><u>Modalité:</u> mise en situation professionnelle réelle en situation de travail.</p> <p>L'évaluation est réalisée lors de la réalisation d'une séance d'enregistrement de voix et/ou d'instrument dans le respect de l'application des techniques d'accueil du client et de la maîtrise de la prise son/voix, à l'aide du dossier technique.</p> <p>Livrable : un dossier écrit (cahier des charges + plan de travail) comportant entre 8 et 10 pages + une maquette sonore + soutenance technique en situation de travail + entretien oral.</p>	<p>CE 4.1 Le candidat accueille le public de manière aimable et courtoise et le rassure :</p> <p>-Il utilise l'écoute active.</p> <p>-Il s'adapte à la personne dans le respect des origines, du sexe, du genre, de l'âge, des conditions physiques (situations de handicap), socio économiques, culturelles, politiques religieuses ou autres.</p> <p>-Il note les demandes des commanditaires et les remarques.</p>
	<p>C21 : Restituer un dossier technique (faisabilité) d'enregistrement voix, d'instrument en groupe ou individuel, etc. en tenant compte des demandes du client, du matériel nécessaire, du respect budgétaire, des délais à tenir, du respect des exigences de sécurité et en identifiant les possibles contraintes techniques,</p>	<p>Le dossier écrit (cahier des charges) comporte un maximum de 10 pages, dont l'analyse de la charte sonore, le cahier des charges et un planning de travail incluant les aspects opérationnels,</p>	<p>CE 4.2 Un dossier technique (cahier des charges et plan de travail) d'enregistrement est présenté et comporte les items suivants:</p> <p>-L'analyse de l'enregistrement audio.</p> <p>-La fiche technique du matériel nécessaire.</p> <p>-Le temps de travail estimé avec le calendrier.</p> <p>-Un budget estimatif.</p> <p>-Les règles de sécurité (interdiction de fumer, de manger et de boire, le nombre de personnes</p>

	<p>afin de préparer la prestation à effectuer.</p>	<p>financiers, une fiche matériel, le calendrier, les plugins et effets, etc.</p> <p>Ressources fournies : Un studio d'enregistrement professionnel avec le matériel nécessaire Plugins et effets.</p>	<p>accompagnantes, etc.). -La définition des phases d'enregistrement (organisation de passage). -La prise en compte des éventuelles contraintes techniques (ex: matériel externe non compatible).</p>
<p>A.11 Animation d'une séance prise voix/son en installant le matériel et en réalisant la balance sonore.</p> <p>-Mise en place du matériel.</p> <p>-Vérification du bon fonctionnement par balance sonore.</p> <p>-Réalisation des tests des niveaux et des retours avant l'enregistrement.</p> <p>-Réalisation d'écoutes actives.</p> <p>-Vérification des normes de sécurité des installations, des câblages et de l'adaptation aux situations de handicap.</p> <p>-Captation sons/voix.</p> <p>-Importation des bandes</p>	<p>L'animation d'une séance d'enregistrement sonore est réalisée en studio professionnel et en temps réel. Le candidat réalise la mise en place du matériel spécifique, la prise audio (voix et/ou instrument) , les traitements et l'exportation de la captation sonore.</p> <p>C.22 : Installer le matériel (micros, etc.) en vérifiant le fonctionnement (par une balance sonore) de chaque outil et en intégrant des critères organisationnels de sécurité pour les personnes en situation de handicap (espace de circulation) afin de garantir l'efficacité de la prise de son.</p>	<p>L'animation d'une séance d'enregistrement voix/instrument de 30 minutes maximum se réalise lors d'un atelier pratique en studio d'enregistrement professionnel. Le candidat doit accueillir le client, réceptionner, préparer, vérifier et contrôler le matériel, réaliser des balances et des prises sons / voix et faire des sauvegardes en temps réel.</p> <p>La soutenance orale et technique est de 10 minutes maximum devant un jury constitué de 3 professionnels de la production et / ou postproduction sonore.</p>	<p>CE 4.3 La mise en place du matériel d'enregistrement est méticuleuse, conforme aux paramètres techniques et normes de sécurité. Le candidat:</p> <p>-Questionne les clients sur leur bien être. -Réalise la pose de matériel d'enregistrement avec professionnalisme. -Vérifie le bon fonctionnement du matériel (balance sonore) en testant les niveaux et les retours avant l'enregistrement. -Effectue des écoutes actives afin de déceler toutes anomalies et fais en sorte d'y remédier (bruit électrostatique, saturation, etc.). -Respecte les normes de sécurité des installations, câblages et réalise une prévention organisationnelle en cas de situation de handicap.</p>
	<p>C23 : Procéder à la prise de son/voix, en adaptant la méthodologie aux attentes du commanditaire, en gérant les différentes phases de l'enregistrement afin de réaliser la captation sonore</p>		<p>CE 4.4 Les techniques d'enregistrement sont correctement appliquées et la méthodologie proposée par le candidat respecte les attentes du commanditaire:</p> <p>-L'importation des bandes sonores est réalisée.</p>

<p>sons.</p> <p>-Nommage, et indexation des pistes.</p> <p>-Ajustements des sons.</p> <p>-Validation du projet avec le client/commanditaire.</p>	<p>dans le respect de la faisabilité préétablie.</p>		<p>-La communication avec le client est adaptée et les sons sont ajustés.</p> <p>-Chaque piste est nommée, indexée et différenciée.</p> <p>-Une écoute active avec le commanditaire est effectuée.</p> <p>-Les incidents et difficultés sont consignés et des solutions sont proposées.</p> <p>-Des sauvegardes en temps réel sont exécutées.</p>
<p>A.12 Prise de son et traitements des différentes sources sonores.</p> <p>-Synchronisation de la piste en temps réel.</p> <p>-Ajout des FX.</p> <p>-Corrections en cas de saturation.</p>	<p>Le candidat démontre en soutenance orale ses compétences en postproduction et traitement des sources sonores.</p> <p>C 24 : Synchroniser la piste audio en temps réel en équilibrant la hauteur (volume) et en utilisant les fonctionnalités des logiciels spécifiques (effets, Faders, etc.) afin d'assurer un projet cohérent et équilibré.</p>		<p>CE 4.5 La synchronisation du projet par l'équilibrage et l'utilisation des fonctionnalités des logiciels audio numériques sont évalués par:</p> <p>-Le nettoyage des pistes.</p> <p>-La synchronisation par écoute active et en temps réel.</p> <p>-L'équilibrage de la hauteur (volume).</p> <p>-L'ajout d'effets de traitements sonores (Faders, écho, etc.)</p> <p>-la correction des phénomènes de saturation.</p> <p>Ces éléments sont vérifiés par l'IA WaveLab.</p>
<p>-Équilibrage et harmonisation.</p>	<p>C25: Exporter le fichier final en mettant en œuvre les techniques d'encodage (MP3, Wav), en prenant en compte le(s) support(s) de diffusion selon l'objectif poursuivi (radio, web, streaming, télévision, etc.) afin de garantir l'exploitabilité ultérieure.</p>		<p>CE 4.6 Les fichiers sauvegardés sont bien identifiés, explicités, exploitables et conformes aux usages:</p> <p>-Les formats d'encodage numériques finaux (wave et mp3) sont adaptés à l'exploitation prévue du projet.</p> <p>-Les intentions du commanditaire sont mises en évidence.</p> <p>-Une copie de sécurité est enregistrée.</p>